



Vendredi 12 septembre 2014

Un nouveau schéma départemental de développement touristique et une réforme de la politique d'aide aux hébergements touristiques pour le Finistère

Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère et Michaël Quernez, Président de Finistère Tourisme, présentent ce jour aux professionnels du tourisme le schéma départemental de développement touristique 2014/2018 ainsi que la nouvelle politique d'aide aux hébergements touristiques.

Ceux-ci confirment l'ambition du conseil général en faveur du tourisme et fixe les objectifs de la stratégie touristique départementale qui sera mise en œuvre sur la période 2014/2018.

Le schéma de développement touristique 2014/2018

Le travail concerté d'élaboration du schéma, qui a réuni plus de 200 acteurs (collectivités, offices de Tourisme, hébergeurs, gestionnaires d'équipements,...), a permis de proposer de nouveaux principes de l'action publique et de hiérarchiser les priorités d'actions.

Les six nouveaux principes de l'action publique

Ces principes reflètent une volonté partagée des acteurs privés et publics du tourisme. Il s'agit ainsi de générer de l'emploi et des retombées économiques, de favoriser un développement touristique équilibré et durable, de développer l'exemplarité sur les sites et activités du conseil général, de clarifier le rôle des instances départementales, de déployer des modes d'intervention nouveaux pour une action efficace et efficiente afin que chaque euro dépensé le soit à bon escient avec un retour maximum pour les professionnels et le territoire et enfin de phaser dans le temps le schéma pour répondre aux enjeux actuels de la filière tout en préparant l'avenir.

Les priorités d'actions du schéma

Le schéma, qui a pour ambition d'être pragmatique et de se recentrer sur des actions opérationnelles, identifie cinq enjeux clefs qui donneront lieu à la mise en œuvre de 17 chantiers.

Les cinq enjeux clefs :

- **adapter l'offre aux nouvelles attentes des marchés**
Il s'agit d'accompagner les territoires et les professionnels dans la mise en place de réponses adaptées aux attentes des clientèles (transports, hébergements, activités,...).
- **connecter le territoire à ses marchés**
Il s'agit de générer des flux complémentaires par un travail sur l'attractivité du département et sur la commercialisation de son offre. Ce travail s'appuie sur le déploiement de la stratégie de marketing touristique, de la marque Tout commence en Finistère et d'une politique numérique innovante.
- **accueillir le visiteur et lui proposer un service irréprochable**
Il s'agit de s'assurer de la qualité de la relation entre la destination et ses clients à chaque point de contact de la chaîne d'accueil, depuis la réservation jusqu'à l'après séjour.
- **organiser la diversification et préparer l'avenir**
Il s'agit d'observer pour anticiper l'avenir, innover et se diversifier sur des filières

Votre interlocuteur :

Jean-Luc Jourdain – ligne directe 02 98 76 24 42 – jeanluc.jourdain@finisteretourisme.com

complémentaires au cœur de l'activité touristique actuelle.

- **optimiser l'efficacité des actions touristiques entre les différents acteurs publics et privés**
Il s'agit de consolider les liens et la répartition des rôles entre les acteurs territoriaux et les entreprises, à la fois pour porter les actions du schéma de manière partenariale et efficace mais aussi pour renforcer la qualité des services rendus aux clientèles.

La réforme des aides aux hébergements touristiques

L'une des premières actions de ce schéma est la réforme de la politique d'aide aux hébergements touristiques du Conseil Général. Elle a pour objectifs d'accompagner l'adaptation de l'offre d'hébergement aux attentes du marché, de renforcer la compétitivité et la visibilité de cette offre mais aussi de soutenir l'économie touristique sur les territoires fragilisés.

Le nouveau dispositif d'aides repose sur deux principes majeurs :

- **renforcer l'effet de levier des aides du conseil général et soutenir l'économie touristique selon une approche territoriale**
Les hôtels, les campings et les villages vacances verront ainsi un élargissement de l'assiette des dépenses éligibles et une augmentation du plafond d'aide.
- **aider les professionnels à développer leur activité**
Ce dispositif se traduit par :
 - un diagnostic personnalisé de leur établissement par Finistère tourisme sur les volets marketing, commercialisation et internet.
 - l'attribution de chèques-conseil en matière d'aménagement paysager, de décoration intérieure, de création de site internet ou de diagnostic énergétique.

Votre interlocuteur :

Jean-Luc Jourdain – ligne directe 02 98 76 24 42 – jeanluc.jourdain@finisteretourisme.com